LA VILLE DE CHATELLERAULT RECRUTE

Pour le service de police municipale

Responsable du service de police municipale (h/f)

(Cadre d'emplois des Chefs de service de police municipale)

Sous l'autorité du Maire et du responsable du service Prévention-Médiation-Sécurité Urbaine, vous dirigez et coordonnez le service de police municipale de la Ville de Châtellerault. Vous aurez à ce titre pour missions principales :

- Faire respecter la tranquillité, la salubrité et la sécurité des personnes et des biens,
- Organiser les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels,
- Développer une relation de proximité avec la population.

Pour cela, vos activités seront les suivantes :

- Constater les infractions aux arrêtés du Maire (avec possibilité de conduire le contrevenant devant un Officier de Police Judiciaire, en cas de flagrance),
- Possibilité de relever les identités et accéder aux informations contenues dans le traitement des données à caractère confidentiel,
- Régler la circulation et le stationnement sur la voie publique ,
- Assurer la gestion des ressources humaines (9 agents de police municipale et 4 agents de surveillance de la voie publique et 1 agent accueil/secrétariat), budgétaire et matérielle du service,
- Assurer une présence rassurante sur l'espace public, auprès des commerçants et partenaires,
- Sanctionner les atteintes à la tranquillité/sécurité/salubrité publiques : les stationnements illicites, les atteintes au droit de passage dans les immeubles, les rassemblements nocturnes troublant la tranquillité publique, etc.
- Développer une identité de police de proximité

Vous inscrirez votre action en lien avec :

- La Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance 2020 – 2023,
- Le Centre de Supervision Urbaine (vidéoprotection) et les forces de sécurité intérieure,
- Partenaires institutionnels et acteurs du territoire (Médiation sociale, bailleurs sociaux, établissements scolaires, commerçants, associations…).

Doté d'un diplôme de niveau IV minimum, vous disposez d'une expérience significative sur des fonctions similaires. Vous maîtrisez la législation et la réglementation en matière de police municipale maîtrisez les outils bureautiques. Vous êtes disponible (astreintes) et détenez une bonne aptitude physique. Vous disposez de compétences managériales et dans la conduite de projet. Votre sens du contact, du service public et votre diplomatie seront des atouts pour ce poste. Le permis B est exigé.

Poste à pourvoir à compter du 1er mai 2020.

Le port de l'uniforme est obligatoire.
Les agents de police sont équipés (gilet par balle, radios, VTT, deux véhicules sérigraphiés « police municipale...) et armés (Tonfa, Glock 17).
Le service de police est assuré 6 jours sur 7 avec ponctuellement la mise en place de services particuliers (horaires nuit, dimanches, jours fériés...)

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Châtellerault, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS10619, 86106 CHATELLERAULT Cedex.